

<http://www.snetap-fsu.fr/Report-de-la-reforme-du-STAV-le.html>



# **Report de la réforme du STAV le ministre répond favorablement à une des urgences portées par le SNETAP-FSU**

Date de mise en ligne : mardi 3 juillet 2012

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie technologique -

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Dès le 14 juin, le SNETAP-[FSU](#) a salué la décision de Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire de reporter la mise en place de la rénovation du STAV à la rentrée de septembre 2013. Par cette décision, le ministre permet une reprise des discussions dès cette automne.

## Chronique d'un naufrage annoncé...

Depuis les premières discussions entamées à l'automne dernier, le SNETAP-[FSU](#) a défendu une ligne directrice cohérente visant à rendre à ce baccalauréat en difficulté son attractivité avec :

- une formation de haut niveau dans les matières générales pour permettre une formation citoyenne, une poursuite d'études notamment en Licence ainsi qu'une culture commune, en respectant toutes les sciences humaines et les spécificités de notre enseignement agricole,
- une formation technologique de haut niveau résultant d'un tronc commun de disciplines technologiques se rapportant à l'agronomie et au vivant,
- une formation ancrée dans le monde professionnel,
- une formation qui permet la réussite de tous les élèves,
- une formation qui s'inscrit totalement dans les territoires,
- une formation validée par un diplôme avec des épreuves terminales, seules capables de garantir son caractère national.

Dès le début, l'administration a, de son côté, d'une part refusé de dresser un véritable diagnostic partagé. C'est sous la pression des représentants des personnels et en janvier seulement, que l'administration a reconnu une baisse sensible des effectifs d'élèves inscrits en STAV d'environ 20 % en 5 ans, accentuée, sans doute aucun par la réforme de la voie professionnelle. L'administration a d'autre part mis en avant le simple toilettage de ce baccalauréat technologique dans le cadre de la réforme du lycée avec l'introduction de la LV2 et de l'Accompagnement Personnalisé dans un contexte budgétaire restreint et une philosophie de la réforme visant à réduire drastiquement les volumes horaires des disciplines au profit d'un AP « fourre-tout » d'individualisation, de méthodologie, de soutien et plus encore !

Ce simple parallèle entre l'attractivité déclinante et le simple toilettage proposé suffit à expliquer les raisons de cet échec de la rénovation. Et ce ne sont pas les quelques arbitrages réalisés « au fil de l'eau » qui ont clarifié cette rénovation et renforcé sa cohérence ! L'image du précédent ministre qualifiant l'enseignement agricole de « rat mort au fil de l'eau » vient illustrer à merveille l'une des dernières réformes qu'il a lui-même voulu mener à marche forcée !

## ...et maintenant ?

Satisfait d'avoir obtenu ce report, grâce à sa détermination, le SNETAP-[FSU](#) souhaite maintenant s'inscrire, avec une nouvelle équipe, dans une véritable démarche de concertation, de discussion. Il est porteur des mêmes principes pour mener à bien cette rénovation qui est indispensable pour rendre à ce « fleuron de l'[EAP](#) » son essor et sa singularité.

Pour réussir, le SNETAP-FSU a la conviction que cette réforme doit s'inscrire dans une remise à plat beaucoup plus large de la réforme du lycée et de la réforme de la voie professionnelle.

### **Le SNETAP-FSU donne ses priorités :**

**priorité 1 :** redonner au référentiel STAV une cohérence globale telle qu'elle existait initialement, centrée sur les systèmes alimentaires. Cela signifie qu'une réécriture des modules ne peut être dictée par la seule diminution budgétaire en ôtant tel ou tel objectif arbitrairement !

**priorité 2 :** l'introduction de l'Accompagnement Personnalisé ne saurait se faire sans de véritables moyens de dédoublement. Pour le SNETAP-FSU, un véritable accompagnement personnalisé ne peut se faire dans des groupes de plus de 8 élèves. Le SNETAP FSU exige alors la totale transparence avec un abondement des [DGH](#) des établissements pour les dispositifs d'accompagnement de l'élève ainsi qu'un cadrage national beaucoup plus strict pour éviter les abus locaux déjà rencontrés dans la filière générale.

**priorité 3 :** le SNETAP-FSU sera particulièrement vigilant pour les volumes horaires d'enseignement à effectif réduit afin que l'administration ne tente pas comme en filière S de réduire ce volume et de pénaliser au final les élèves [1] ! Les seuils de dédoublement disciplinaire doivent être maintenus et le volume horaire du référentiel actuel augmenter autant que nécessaire pour permettre à toutes les disciplines de bénéficier de ces dédoublement profitables aux élèves.

**priorité 4 :** le SNETAP-FSU souhaite qu'une véritable réflexion s'engage sur les Langues Vivantes à l'occasion de la mise en place d'une seconde Langue Vivante dans le baccalauréat technologique. Maltraitées depuis plusieurs années, les Langues Vivantes doivent (re)trouver une place dans l'enseignement agricole public.

**priorité 5 :** un volume horaire de 32 heures n'est pas une « surenchère » contraire aux rythmes des élèves. L'alternance de cours, de TP-TD, de pluridisciplinarité, de sorties sur le terrain est le gage d'un « enseignement différent » capable de susciter l'intérêt des élèves et de remobiliser certains.

**priorité 6 :** la rénovation du STAV doit être une occasion de dresser un bilan de l'évaluation telle qu'elle est pratiquée dans notre système éducatif agricole. Pour le SNETAP-FSU, le rapport 40 % [CCF](#) - 60 % épreuves terminales du STAV ne peut évoluer que dans la direction d'une revalorisation des épreuves terminales. Au sein de certaines épreuves, des équilibres sont à revoir.

**priorité 7 :** de nouveau, la rénovation du STAV doit être une occasion pour revoir les modalités des stages individuels et collectifs. Plus spécifiquement pour le STAV, une dimension « pratique » doit être inscrite plus explicitement dans les stages individuels qui ne peuvent être que des stages d'observation et de collecte d'information pour le dossier technologique. La participation à la mise en ½uvre d'un processus technologique doit être renforcée.

**Pour le SNETAP-FSU, seule une refonte complète du STAV pourra permettre à ce baccalauréat de retrouver toute sa place dans notre système éducatif agricole. Devant un tel chantier, une année de réflexion n'est pas de trop !**

Fabrice CARDON

secrétaire national « pratiques pédagogiques, formation des maîtres et recherches »

[1] Un recours du SNETAP-FSU devant le conseil d'État est en cours.